





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-911**

**Séance publique du**

**24 novembre 2021**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211124- lmc1205534-DE-1-1
Date de signature : 30/11/2021
Date de réception : lundi 29 novembre 2021
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : SERVICE CIVIQUE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT -  
SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

Le 24 novembre 2021 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 18 novembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUÏ, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUÏEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sellam HADAOUÏ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Kayané BIANCO, Madame Françoise COURANJOU à Madame Solène TRIVIDIC, Madame Brigitte DEVESA à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Cyril DI MEO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Odile BONTHOUX, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Pierre SPANO, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Brigitte BILLOT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Marc FERAUD.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Fabienne VINCENTI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale  
Direction Jeunesse

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 NOVEMBRE 2021

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Fabienne VINCENTI

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : SERVICE CIVIQUE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - SIGNATURE D'UNE CONVENTION- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Depuis 2012, la Ville d'Aix-en-Provence soutient le dispositif du Service Civique Volontaire, qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager sur des missions citoyennes d'intérêt général pendant plusieurs mois. Le service civique fait partie des composantes du Parcours de l'Engagement proposé aux jeunes aixois et développé au niveau local et régional, afin de les informer et les accompagner dans une démarche d'engagement citoyen et d'acquisition d'expériences enrichissantes pour leur avenir.

Coordonné par la Direction Jeunesse, un partenariat avec l'Association Unis Cité, agréée pour ce faire, met en œuvre ce dispositif en assurant le recrutement, l'accompagnement et le suivi de ces jeunes au sein des services de la Ville.

Une promotion par an se renouvelle donc depuis plusieurs années, permettant aux volontaires de découvrir la vie municipale et de proposer des projets en direction des usagers aixois.

Pour l'exercice 2021, le montant est égal à 20 600 €.

Ainsi, les jeunes ambassadeurs seront accueillis par des référents municipaux par groupe de 2 à 4, quatre jours par semaine au sein de plusieurs directions de la Ville:

- **La direction des moyens généraux** afin d'améliorer les pratiques des services

municipaux en matière d'éco-responsabilité des agents de la Ville ainsi que la gestion des déchets.

- **La direction du développement durable** et de la mobilité pour valoriser l'utilisation du vélo en milieu urbain.
- **Les Serres Municipales** afin d'accompagner les projets de végétalisation citoyenne et éducative.
- **La bibliothèques Méjanès** sur la conception et la mise en œuvre d'animation autour de la lecture et du jeu.
- **La direction de la jeunesse** pour intervenir auprès des jeunes de 12 à 25 ans sur l'information et l'engagement, ainsi que sur les thématiques du mentorat et entrepreneuriat avec les étudiants.
- Enfin un groupe sera affecté à **la DGA Action Publique et Sociale** pour valoriser la communication et l'organisation des événements des directions qui la compose.

Leur mission et leur présence pour la ville s'étendra **du 2 novembre 2021 au 30 juin 2022.**

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le renouvellement de la mise en œuvre de ce dispositif sur la Ville d'Aix-en-Provence pour la promotion 2021-2022 ;
- **ADOPTER** la convention correspondante annexée ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son Adjoint Délégué à signer la convention d'objectifs avec Unis Cité ;
- **DÉCIDER** l'attribution de la subvention d'un montant de 20 600 € (vingt mille six cents euros) pour financer le fonctionnement des jeunes volontaires pour la période du 2 novembre 2021 au 31 décembre 2021 à l'association Unis Cité ;
- **DIRE** que le montant de 20 600 € (vingt mille six cents euros) sera imputé sur la ligne budgétaire N° 6779 (90-6574-929) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2021-911 - SERVICE CIVIQUE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE  
FONCTIONNEMENT - SIGNATURE D'UNE CONVENTION-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

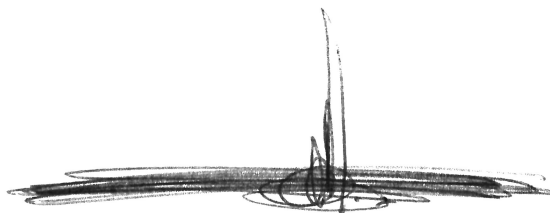
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30 novembre 2021  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTÉE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00